|  |  |
| --- | --- |
|  | MAITRE D’OUVRAGE :  CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX  HOTEL DE SULLY  62 RUE SAINT-ANTOINE  75186 PARIS CEDEX 04 |

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Château de Champs-sur-Marne (77)

Restauration et redéploiement du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques dans les communs Ouest

|  |
| --- |
| Mission d’Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)  Marché n°25-190-43 |

|  |
| --- |
| CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF |

|  |
| --- |
| Ce document comprend les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations.  Le candidat doit obligatoirement renseigner tous les chapitres. |

I – VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE (55 POINTS)

VOLET N°1 : LES MOYENS HUMAINS MIS EN PLACE POUR LE MARCHE (20 points)

* Organigramme de l’équipe dédiée au marché, ainsi que le rôle et les tâches affectés à chacun des membres de cette équipe.

Il est notamment demandé au candidat de :

* Présenter un organigramme de l’équipe proposée pour la réalisation de la mission, assorti des justifications du choix des différents profils au sein de l’équipe ;
* Préciser les rôles de chacun des membres de l’équipe ;
* Indiquer les tâches précises qui seront réalisées par chacun des membres de l’équipe.
* Niveaux professionnels des membres de cette équipe dédiée, ainsi que les niveaux de leurs compétences et de leurs expériences, notamment pour des missions du même type (opération complexe, site patrimonial).

Il est demandé au candidat de présenter, pour chacun des intervenants, les informations suivantes :

* Nom, prénom ;
* Qualification professionnelle ;
* Nombre d’années d’exercice pour la réalisation de missions d’OPC ;
* Références spécifiques de missions OPC effectuées, notamment par le coordonnateur et son suppléant éventuel.

VOLET N°2 : LA METHODOLOGIE D’ORGANISATION DE LA MISSION (20 points)

* L’organisation de la mission par phase, en cohérence avec les spécificités de l’opération

Le candidat doit présenter une méthodologie adaptée à l’opération. Il est attendu que le candidat propose des choix méthodologiques précis et justifiés au regard des caractéristiques propres de l’opération.

Le candidat doit détailler les protocoles d’exécution qu’elle mettra en place pour chacune des phases de la mission.

* L’implication de l’équipe dédiée

Le candidat doit présenter la fréquence des interventions des membres de l’équipe sur le chantier. Il devra également détailler les temps passés par les membres de l’équipe au regard du marché et par phase, en précisant notamment le nombre de réunions organisées, les membres présents, cumul de réunions de chantiers avec réunions personnalisées, durée des échanges, visioconférences, etc.

VOLET N°3 : LES MOYENS TECHNIQUES MIS EN PLACE POUR LE MARCHE (15 points)

Le candidat détaillera les moyens techniques qu’il entend mettre en place pour répondre au besoin dans les délais impartis. Ils devront être décrits précisément et devront également être justifiés au regard des attendus de la mission.

Des exemples d’applications concrets pourront être présentés.

II – VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L’OFFRE (10 POINTS)

Le candidat détaillera les mesures environnementales qu’il compte mettre en œuvre dans le cadre du marché. Le pouvoir adjudicateur valorisera les mesures concrètes et en lien avec l’opération.